



Institution Champfleury, les Trinitaires

Ecole catholique associée à l'État par contrat

RAPPEL DES HORAIRES : Primaire et Maternelle :

Des retards fréquents entraîneront des sanctions

LUNDI	9h00 à 11h45(primaire) 9h00 à 11h30 (maternelle)	13h30 à 16h30
MARDI – JEUDI – VENDREDI	8h20 à 11h45 (primaire)) 8h20 à 11h30 (maternelle)	13h30 à 16h30

- **Tous les lundis : Rentrée à 9h00**
- → **seuls** les élèves qui profitent des **Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C)** et les élèves ayant fait le choix d'une **Activité Péri Educative (A.P.E)** rentrent à 8h00.

	MATIN		MIDI		APRES-MIDI		SOIR	
	Ouverture	Fermeture	Ouverture	Fermeture	Ouverture	Fermeture	Ouverture	Fermeture
Portail Maternelle	8h00	8h45	11h30	11h45	13h15	13h30	16h30	16h40
Portail Primaire	7h45	8h20	11h45	12h00	X	X	16h30	17h00

Un enfant qui ne serait pas parti à **17h15** sera accompagné à l'étude ou à la garderie **payante** du soir.

Un enfant qui ne serait pas parti à **12h05** sera accompagné à la cantine, le repas **sera facturé** à la famille.

PHOTOS DE CLASSES

Le **12 et 13 Septembre**: Photos fratries, groupes et individuelles, élèves du primaire, élèves de la maternelle.

Des précisions concernant l'ordre de passage seront données ultérieurement.

ETUDE ET GARDERIE

Etude surveillée pour les élèves du primaire et garderie pour les enfants de maternelle de 16h45 à 18h00 les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis.

Attention sortie par le primaire (*côté place de l'église*) à **18h00**.

L'étude et la garderie commenceront le Lundi 2 Septembre 2019 et s'arrêteront le lundi 29 Juin 2020.

Pas d'étude et garderie le mardi 30 Juin et le mercredi 1^{er} Juillet.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES (A.P.C)

Les activités pédagogiques complémentaires auront lieu le lundi matin de 8h00 à 9h00 (*Seuls les enfants désignés seront concernés*). **Les APC démarrent le lundi 23 Septembre. L'enfant devra suivre les séances avec assiduité.**

ACTIVITES PERI EDUCATIVES (APE)

Les activités péri éducatives auront lieu le lundi matin de 8h00 à 9h00 (facultatifs). **Inscription à l'année.**

Les APE démarreront le **23 Septembre** (une circulaire précisant les modalités d'inscription sera communiquée ultérieurement).

UNIFORME

DU CP AU CM2, un uniforme scolaire, celui de l'Institution Champfleury, est obligatoire au quotidien. **Tenue uniforme à commander** sur le Site Internet de notre partenaire *Acanthe Uniforme* : www.acanthe-uniforme.com

Cet uniforme scolaire comporte :

- Une jupe « aux genoux » (filles) ou un pantalon ou un bermuda « aux genoux » (filles et garçons) bleu marine (uni) (les joggings, les robes, etc, sont interdits, de même que la couleur noire).
- Un polo à manches courtes ou longues blanc, au blason de l'Institution.
- Un pull-over bleu-marine, au blason de l'Institution.
- Une veste, un blouson ou un manteau bleu-marine (uni, sans flochage et sans inscription, pas de couleur noire).
- Des chaussures « de ville » bleu-marines ou noires, ou des baskets bleu-marine ou noirs (les chaussures sans lanières derrière les talons sont interdites).

Pour ce qui concerne les heures de sport, à partir du CP, l'uniforme scolaire comporte :

- Des chaussures de sport, conformes aux demandes des enseignants.
- Un short rouge ou, si nécessaire, un pantalon de jogging bleu-marine.
- Un tee-shirt blanc à manches courtes, au blason de l'Institution.
- Un sweat-shirt bleu-marine, au blason de l'Institution.
- Si nécessaire, une veste, un blouson ou un manteau bleu-marine (uni, sans flochage et sans inscription, pas de couleur noire).

La tenue de sport est strictement réservée à l'éducation physique et sportive, les enfants devront se changer systématiquement avant et après chaque séance. Prévoir un sac de sport.

EN MATERNELLE, les élèves portent une blouse bleu-marine au nom de l'Institution. Une circulaire précisera les périodes où les enfants seront autorisés à ne pas porter leur blouse.

Blouse (17 €) à commander sur le Site Internet de notre partenaire *Acanthe Uniforme* : www.acanthe-uniforme.com

VACANCES SCOLAIRES ANNEE 2019/2020

Toussaint	Du vendredi 18 Octobre 2019 (au soir), Au lundi 4 Novembre 2019
Noël	Du vendredi 20 Décembre 2019 (au soir) Au lundi 6 Janvier 2020
Vacances d'hiver	Du vendredi 14 Février 2020 (au soir) Au lundi 2 Mars 2020
Vacances de printemps	Du vendredi 10 Avril 2020 (au soir) Au lundi 27 Avril 2020
Ascension	Du mardi 19 Mai 2020 (au soir) Au lundi 25 Mai 2020
Jours fériés	Vendredi 1 ^{er} Mai 2020- Vendredi 8 Mai- Lundi 1 ^{er} Juin
Jours rattrapés	Le vendredi 3 Juillet est rattrapé le vendredi 30 Août 2019 Le jeudi 2 Juillet est rattrapé le mercredi 1er Juillet 2020 (classe toute la journée)
Fin des classes	Le mercredi 1er Juillet 2020

DATES DES REUNIONS DES PARENTS : 17 heures

PS – Mme KRIEF -	vendredi 13 Septembre
MS – Mme RAPHANEL	mardi 17 Septembre
MS/GS- Mme LEROY	vendredi 20 Septembre
GS- Mme CURNIER	vendredi 06 Septembre
ULIS école- Mme CAMASSEL	lundi 23 Septembre
CPA et CPB - Mme FOUILLER et Mme SAPERES	jeudi 12 Septembre
CE1A et CE1B – Mr MGUYEN MARTINON et Mme NATOLI	mardi 03 Septembre
CE2A et CE2B – Mlle GALINDO et Mme DANIEL	mardi 10 Septembre
CM1A et CM1B – Mme ANDRIEUX VIDAL et Mme MASQUIN	jeudi 12 Septembre
CM2A et CM2B - Mme ALESSANDRI et Mme CARRAZ	Lundi 16 Septembre
CM2C/CM1C– Mr PUSTETTO	lundi 02 Septembre

Entrée possible jusqu'à 17h00 par le portail de la maternelle.

Après 17h00, l'accès dans l'établissement se fait par l'accueil du Collège.

Les familles qui le peuvent, feront garder leur enfant ce soir-là. Une surveillance sera assurée exceptionnellement jusqu'à 18 heures pour les enfants qui resteront à l'école.

Au-delà de cet horaire, les enfants seront raccompagnés dans la classe, ils retrouveront leurs parents.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à la lecture de cette circulaire, et nous vous souhaitons d'agréables vacances. Avec l'assurance de tout notre dévouement.

La Directrice et l'Equipe Educative